|  |
| --- |
| COLLÈGE VOLTAIRE TOULON |

Très chers parents n’hésitez pas à vous informer, vous investir et nous rejoindre. Nous vous représentons au Conseil d’Administration du collège Voltaire. Nous participons à la vie scolaire pour défendre l’intérêt de nos enfants et vous représenter auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Nous sommes présents au niveau local mais aussi départemental, régional et national. Au travers de notre CDPE, nous échangeons et/ou rencontrons régulièrement Madame La Rectrice, Monsieur le Directeur Académique des Services de l’Éducation Nationale, nos responsables locaux ainsi que nos élus…Nous sommes des parents formés et informés grâce à des formations gratuites afin de pouvoir mieux vous accompagner et vous représenter dans l’intérêt premier de nos enfants !

N'hésitez pas à cliquer sur le lien ci-après afin de plus nous découvrir :

[**https://83.fcpe-asso.fr/**](https://83.fcpe-asso.fr/)

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d’utilité publique, il vous sera donc remis un reçu fiscal pour exonération d’environ 66 %.

A très vite,

Les parents délégués FCPE du Collège Voltaire de TOULON

fcpecollegevoltairetoulon@gmail.com